



Communiqué de presse
Paris, le 26 juillet 2019

Baromètre PRISM'EMPLOI



COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE PREMIER SEMESTRE 2019

Au cours du 1^{er} semestre, l'emploi intérimaire diminue de -3,9 %. Les évolutions mensuelles, comprises entre -2,6 % (en mars) et -6,6 % (en janvier), marquent une relative homogénéité au cours de la période.

Cette tendance, comparée au premier semestre 2018, correspond à une baisse d'environ 30 000 emplois en équivalent temps plein. Celle-ci intervient après quatre années consécutives de développement au cours desquelles 280 000 emplois intérimaires ont été créés.

En parallèle, au premier semestre 2019, ce sont plus de 25 000 CDI supplémentaires qui ont été recrutés par les agences d'emploi, permettant de compenser les effets de la baisse de l'intérim sur l'emploi.

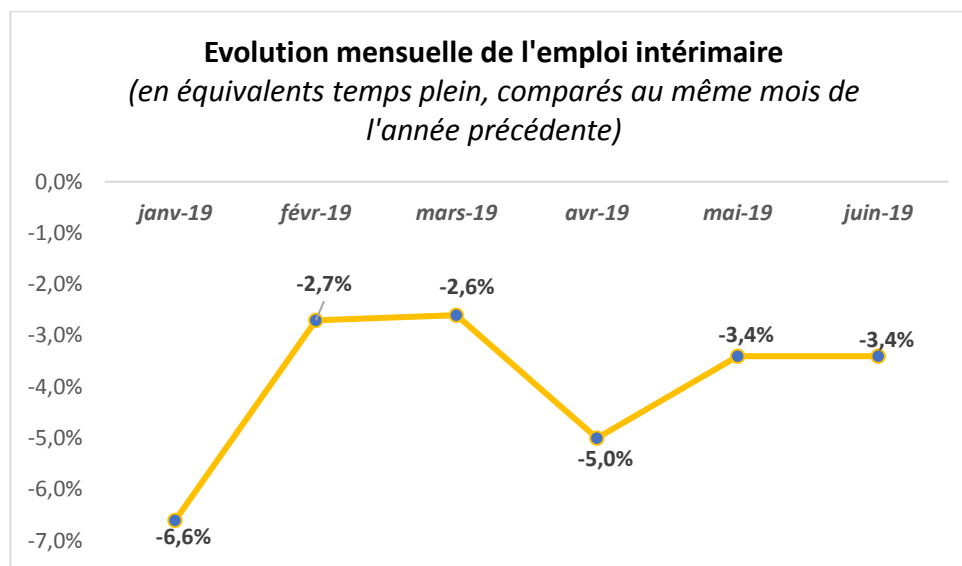
QUELQUES POINTS DE REPÈRES SUR L'INTERIM

- **L'intérim représente une part relativement stable de l'emploi salarié en France** entre 2,9 % et 3,6 % depuis 2000.
 - **L'intérim constitue un indicateur avancé de l'emploi**, les infléchissements observés intervenant 6 à 12 mois avant que les mouvements d'emploi d'autres secteurs soient perceptibles.
 - Un **niveau de croissance économique annuel compris entre 0,6 % et 0,8 %** permet de créer des emplois intérimaires. Le seuil permettant aux entreprises de développer de l'emploi durable se situe autour de 1,5 %.
 - **L'évolution de l'intérim ne permet pas d'anticiper l'évolution du chômage** qui est influencée par de nombreux facteurs extérieurs à l'emploi.
 - **66 100 CDI intérimaires ont été signés à fin juin 2019.**
-

DONNÉES NATIONALES POUR LE PREMIER SEMESTRE 2019

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES

Les évolutions mensuelles au cours du premier semestre 2019 sont comprises entre -2,6 % et -6,6 %. Le point le plus haut est survenu en mars.



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ

Avec -7,8 %, la tendance dans l'**industrie** se situe au premier semestre en dessous de la moyenne des secteurs avec des évolutions relativement stables, comprises entre -6,8 % en février et -9,6 % en avril.

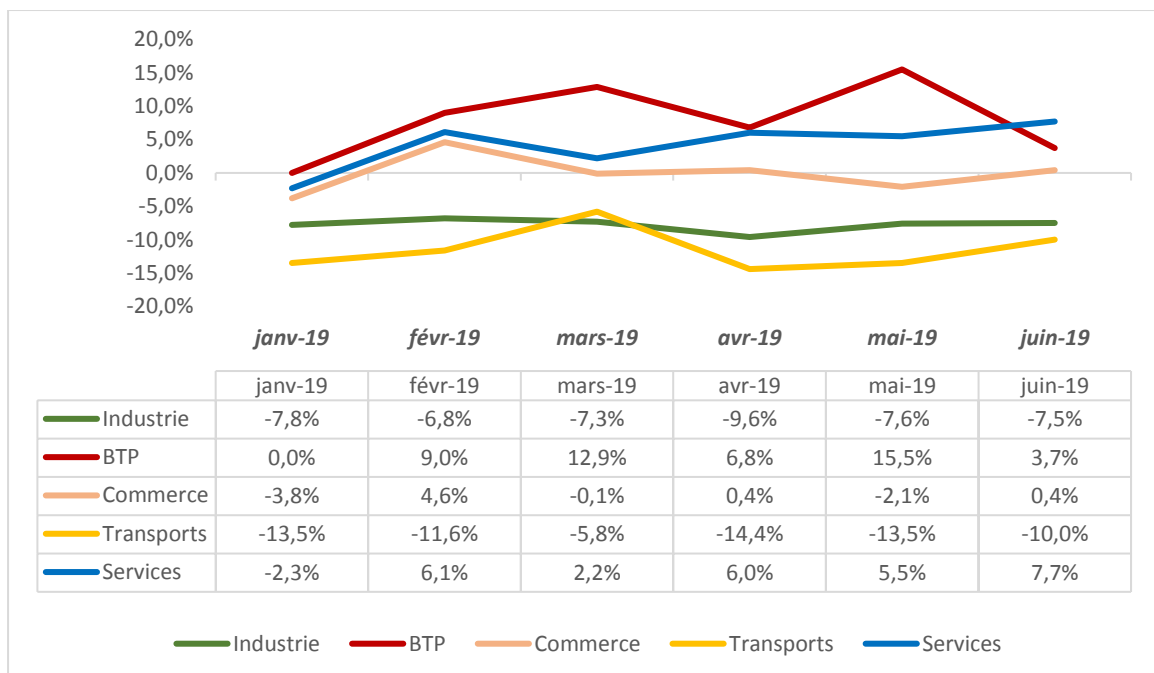
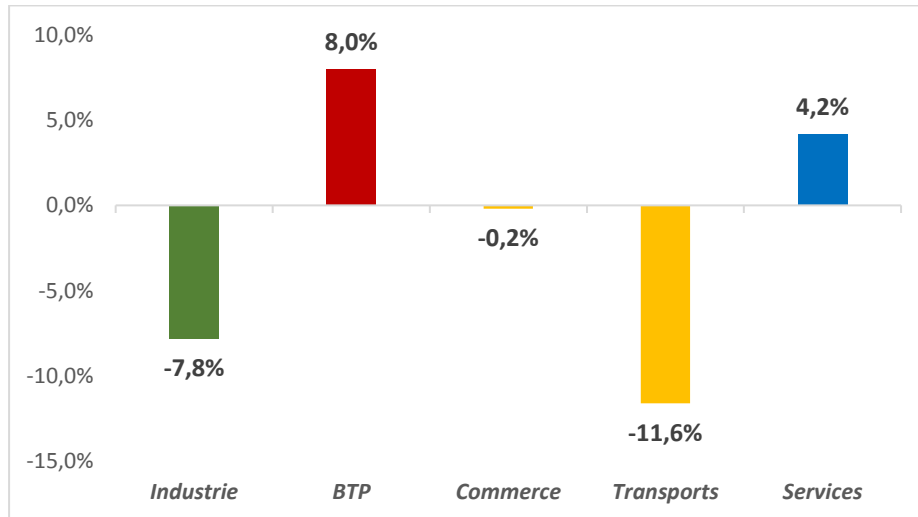
Le **BTP** connaît en revanche des tendances contrastées comprises entre 0,0 % en janvier et 12,9 % en mars. Cette variabilité s'explique car l'intérim y joue un rôle central pour affronter les fluctuations de l'activité, très marquées dans ce secteur, tant pour des raisons climatiques que conjoncturelles. En moyenne au cours du semestre, l'intérim y progresse de 8,0 %.

La stagnation apparente du secteur du **commerce** (-0,2 %) masque également des évolutions mensuelles heurtées, comprises entre -3,8 % en janvier et +4,6 % en février, liées aux comportements de consommations sans doute perturbés par la crise des « gilets jaunes ».

C'est dans le secteur des **transports et la logistique**, qui avait été le plus dynamique entre 2015 et le premier semestre 2018, que la dégradation est la plus accentuée (-11,6 %). Cette baisse doit toutefois être mise en perspective d'un effet de base élevé : l'intérim y a augmenté de 45,0 % depuis 2015.

Comme en 2018, les **services (+4,2 %)** apparaissent comme un relais de croissance important pour le travail temporaire sous le double effet d'un développement de l'emploi dans ces secteurs et d'une progression du recours à l'intérim.

Evolution des effectifs intérimaires par secteur d'activité au 1^{er} semestre 2019

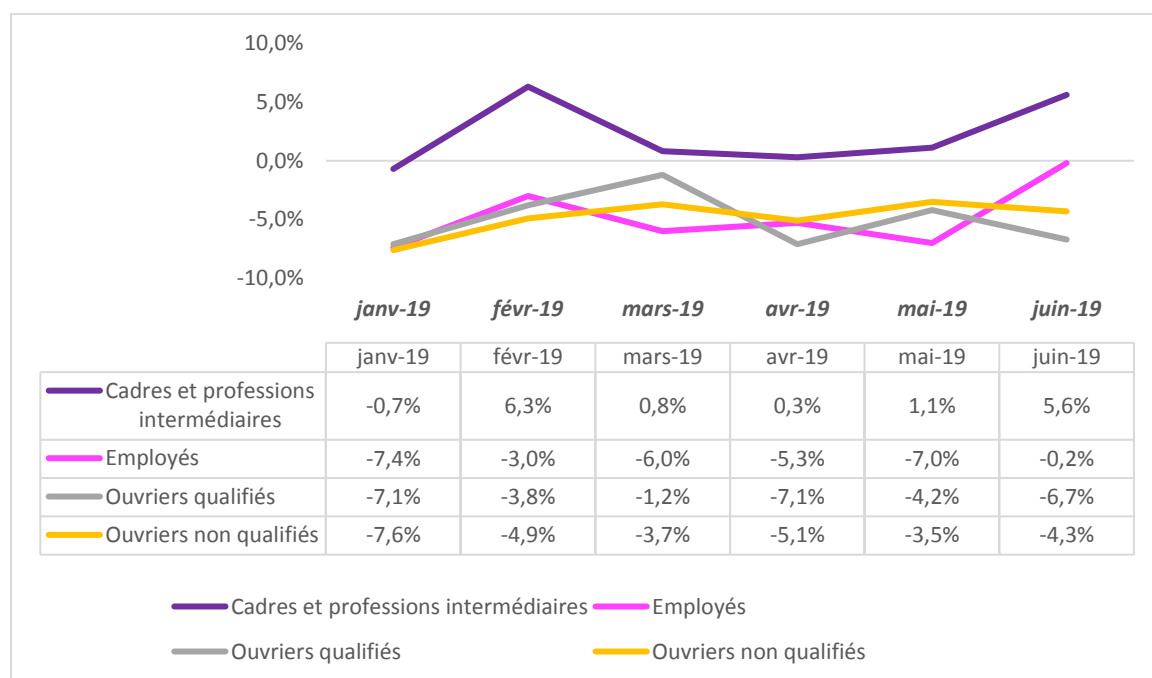
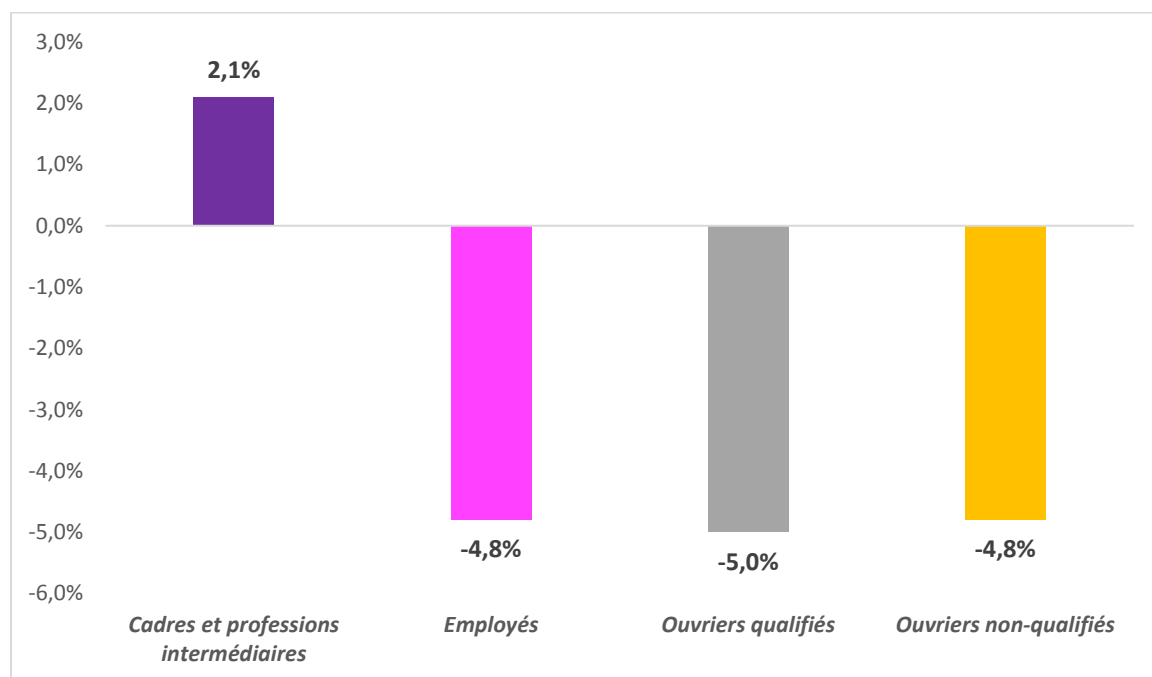


EVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

A l'exception des cadres et des professions intermédiaires dont le nombre progresse de 2,1 % au cours du premier semestre 2019, les effectifs intérimaires des autres grandes familles de métiers sont orientés à la baisse.

Les tendances des autres qualifications sont d'ailleurs homogènes : Employés : -4,8 % ; Ouvriers Qualifiés : -5,0 % ; Ouvriers Non Qualifiés : -4,8 %.

Evolution des effectifs intérimaires par qualification au 1^{er} semestre 2019

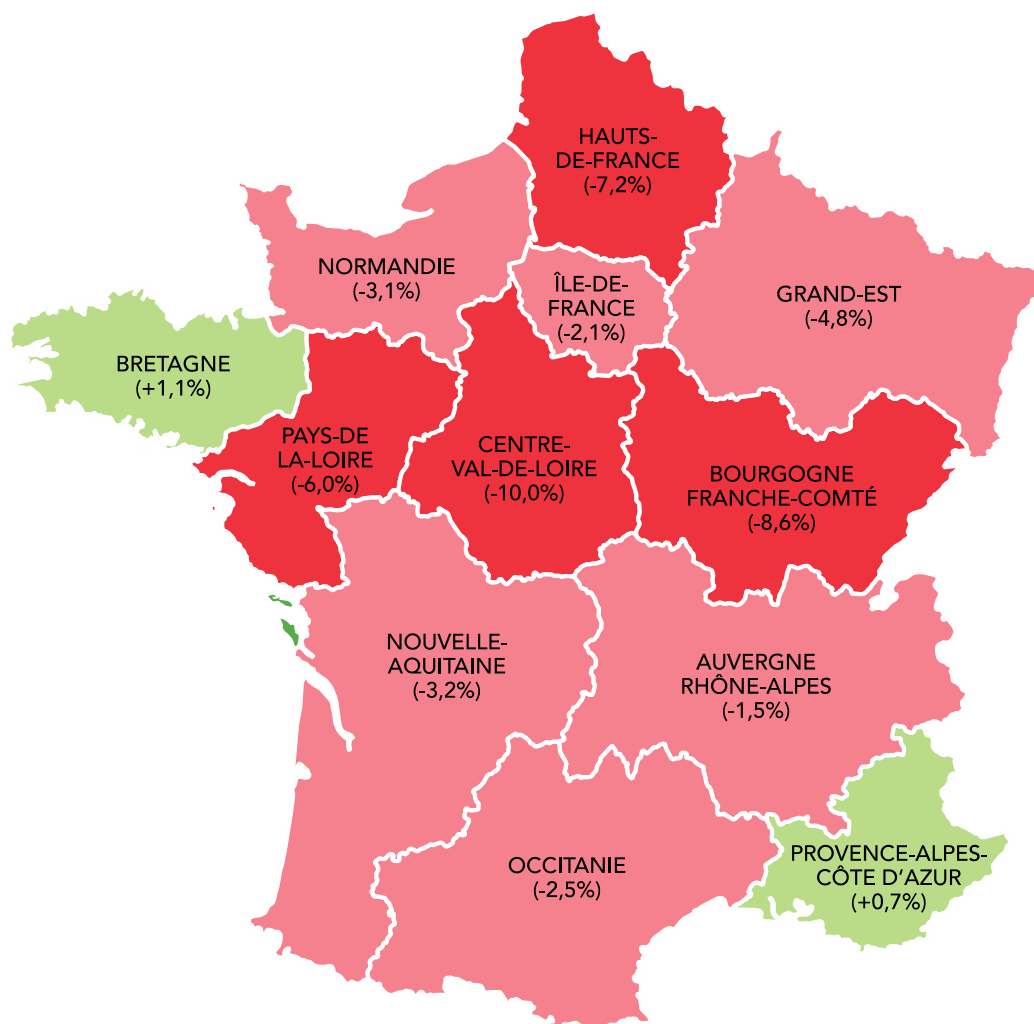


LA FRANCE DES REGIONS

Cumul annuel : janvier-juin 2019 (%)

Au premier semestre 2019, l'emploi intérimaire est orienté à la baisse dans 10 régions sur 12. Les régions les plus spécialisées dans les domaines des industries manufacturières et transports-logistique sont celles qui sont le plus exposées à la baisse du travail temporaire. Au contraire, celles dont le tissu économique est davantage tourné vers les industries de pointe, le BTP et les services, résistent mieux.

Dans ce contexte, deux régions enregistrent une croissance : Bretagne (+1,1 %) et PACA (+0,7 %). Cinq autres régions se situent au-dessus de la tendance moyenne : Auvergne-Rhône-Alpes (-1,5 %), Ile-de-France (-2,1 %), Occitanie (-2,5 %), Normandie (-3,1 %) et Nouvelle Aquitaine (-3,2 %). Enfin, l'emploi intérimaire recule plus fortement en Grand Est (-4,8 %), Pays de la Loire (-6,0 %), Hauts de France (-7,2 %), Bourgogne-Franche-Comté (-8,6 %) et Centre-Val de Loire (-10,0 %).



COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE JUIN 2019

Avec **-3,4 %**, la tendance dans l'intérim en juin est comparable à celle de mai et s'inscrit dans la continuité du premier semestre 2019 (-3,9 %).

Les évolutions sectorielles demeurent hétérogènes : les transports, avec -10,0 % et l'industrie, avec -7,5 % enregistrent des diminutions d'emplois plus marquées que la moyenne. Toutefois, comparées à mai, les tendances dans ces deux secteurs s'apprécient ce mois-ci respectivement de 3,5 et 0,1 points.

Après avoir baissé en mai (-2,1 %), le travail temporaire progresse à nouveau dans le commerce (+0,4 %).

La croissance dans le secteur du BTP connaît un ralentissement (+3,7 %) et se situe en juin nettement en dessous de son évolution semestrielle (+8,0 %).

En revanche, l'intérim connaît un rebond de +7,7 % dans le secteur des services, avec un niveau de progression qui n'avait pas été observé depuis un an.

Dans ce contexte globalement baissier, les cadres et professions intermédiaires est la seule catégorie professionnelle qui voit son nombre progresser (+5,6 %). Les employés, après avoir reculé au cours des cinq premiers mois de l'année (-5,8 %), stagnent en juin (-0,2 %). Les tendances relatives aux ouvriers non qualifiés (-4,3 %) et aux ouvriers qualifiés (-6,7 %) se situent quant à elles en dessous de l'évolution moyenne.

La baisse des effectifs intérimaires enregistrée depuis le 4^{ème} trimestre 2018 doit être relativisée :

- En croissance depuis janvier 2015, l'intérim se situe désormais à un niveau historiquement élevé.
- Avec plus de 66 100 CDI intérimaires signés à fin juin 2019, cette forme d'emploi innovante continue de se développer de façon complémentaire aux contrats d'intérim classiques. Depuis un an, ce sont plus de 25 000 CDI supplémentaires qui ont été recrutés par les agences d'emploi. Ainsi, en tenant compte de ce type d'activité, la diminution de l'emploi intérimaire dans son ensemble se limiterait à -0,8 %.

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Chiffres de juin 2019 par rapport à juin 2018

LES CHIFFRES CLÉS :

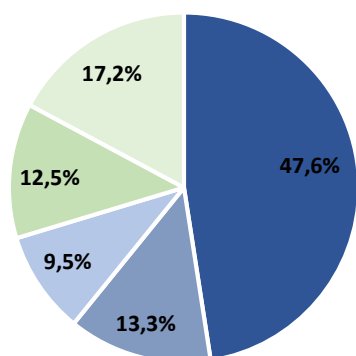
Les effectifs intérimaires demeurent en baisse (-3,4 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ

La part des services dans l'emploi intérimaire progresse

L'emploi intérimaire progresse dans les services (+7,7 %), le BTP (+3,7 %) et le commerce (+0,4 %) mais poursuit sa baisse dans l'industrie (-7,5 %) et les transports (-10,0 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur d'activité



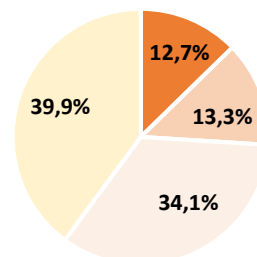
■ Industrie ■ BTP ■ Commerce ■ Transports ■ Services

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

L'élévation du niveau moyen des qualifications des intérimaires se poursuit

L'emploi intérimaire continue de se développer chez les cadres et les professions intermédiaires (+5,6 %). En revanche, il recule chez les employés (-0,2 %), les ouvriers non qualifiés (-4,3 %) et les ouvriers qualifiés (-6,7 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification

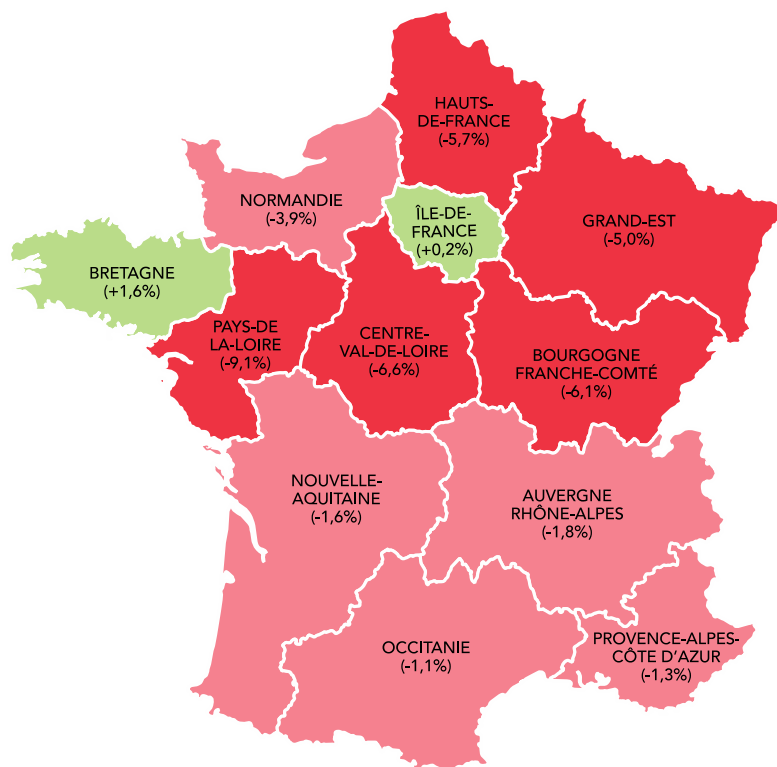


■ Cadres et professions intermédiaires
■ Employés
■ Ouvriers Qualifiés
■ Ouvriers Non Qualifiés

La France des régions Juin 2019 par rapport à juin 2018

La quasi-totalité des régions en baisse

En juin 2019, la région la plus dynamique est la Bretagne (+1,6 %).



Le baromètre PRISM'EMPLOI apporte un éclairage sur les tendances de l'emploi intérimaire. Il décrit les évolutions en % des effectifs intérimaires observées au cours de l'ensemble du mois précédent (par rapport au même mois de l'année précédente) selon les qualifications, les grands secteurs d'activité, les régions et les départements.

Le baromètre est établi par un tiers de confiance indépendant, Umanis, à partir de statistiques transmises par un panel d'entreprises de travail temporaire représentant plus de 80% de l'emploi intérimaire.

Afin de comparer le volume d'emploi intérimaire sur une base identique, les statistiques sont corrigées du nombre de jours ouvrés.

Pour plus d'informations : <https://www.barometre-prisme.eu>

Contacts presse

Godefroy Daubin
06.67.98.27.32
godefroy.daubin@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi

